



Parcours Premium - Maîtrise d'ouvrage : anticiper les impacts de la réglementation et les risques en amont d'un projet en conception



OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra de :

- Identifier les impacts techniques des réglementations les plus courantes,
- Présenter les ratios (m² utiles/m² construits) applicables à la programmation des projets classiques : résidentiels, tertiaires,
- Présenter les éléments budgétaires associés à la programmation des projets classiques.
- Contribuer à la réduction de la sinistralité
- Inscrire le risque construction dans une démarche globale de gestion de projet d'identifier les points essentiels de l'assurance aux différentes phases du projet de construction.

RESPONSABLE DE STAGE : Romain MEGE, Responsable du Pôle Structure, Direction Sécurité Structure Feu, CSTB

PROGRAMME

JOURS 1 ET 2	JOUR 3
<p>TEC85 - IMPACTS DE LA RÉGLEMENTATION</p> <p>9h-17h30 Gautier SOIROT, Chef du service HQE, BEA GROUPE PINGAT Caroline BOUTELOUP, Ingénieur Recherche et Expertise, Division Réhabilitation et Gestion de parc, CSTB</p> <p>Organisation des acteurs de la construction</p> <p>Hierarchisation des textes réglementaires, normatifs et contractuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte réglementaire et la hiérarchisation, • La réglementation obligatoire, • Rappels sur la contractualisation (CCAG, CCTP, ...) <p>Impact de la Réglementation sur la programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acoustique • Accessibilité • Sismique • Thermique <p>Exemples d'impacts techniques des réglementations classiques sur la programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impacts sur les lots techniques • Impacts sur le gros-œuvre et le clos et couvert • Impact sur le déroulement du chantier • Ratios de conception <p>Outils financiers d'aide à la programmation du projet en fonction des réglementations applicables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact financier du niveau de performance souhaité • Ratios financiers du projet 	<p>TEC58 - GESTION DES RISQUES</p> <p>9h-17h30 Denis MENARD, Risk management, assurances et prévention, ASSCOR</p> <p>La méthodologie de gestion du risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des risques • Quantification des risques (fréquence/gravité) • Moyens de réduction des risques <p>Présentation des typologies de risques en fonction des environnements : Comment les identifier ? Combien ça coûte ? Comment les réduire ? :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques naturels : <ul style="list-style-type: none"> ○ Risques climatiques – l'exemple des inondations (30% des constructions en zone inondable...) ○ Risques constructifs/sols – l'exemple des sols mouvants • Risques administratifs et réglementaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Risques administratifs – l'exemple du permis de construire ○ Risques réglementaires – les exemples de l'accessibilité et de l'énergie • Risques humains (interfaces/relationnel) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Risques d'interfaces – l'exemple des variantes en cours de chantiers ○ Risques relationnels – l'exemple du management de chantiers
	<p>JOUR 4</p> <p>TEC58 - APPROCHES ASSURANTIELLE ET JURIDIQUE</p> <p>9h-17h30 François-Xavier DUSSAULX, Directeur, ASSCO INTERNATIONAL</p> <p>L'assurance et le risque construction</p> <p>Le traitement du risque construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'approche juridique du risque : droit public & droit privé • Les conséquences sur le programme d'assurance <p>Les obligations des acteurs de la construction en matière de couverture financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le MO, les assurances obligatoires et facultatives • Les autres acteurs, les assurances obligatoires et facultatives <p>Les différents types de contrat et de polices</p>

LE PLUS DU STAGE

- Obtention du certificat CSTB de réussite

PUBLIC

Maîtrise d'Ouvrages publique ou privée, AMO, Architectes ou chefs de projet.

Cocontractants du maître d'ouvrage : collectivités, EPL, Sociétés HLM, promoteurs, gestionnaires de patrimoine, marchands de bien

PRÉREQUIS

Avoir des notions sur la programmation d'un projet de construction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de fin de formation

DOCUMENTATION REMISE

Support de formation

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates 2020 :

14 et 15 Septembre + 5 et 6 Octobre

Durée : 4 jours - 28 heures

Horaires : 9h-17h30

Lieu : CSTB Paris

Tarif : 2 590 €

Net de taxes, déjeuner inclus

VOTRE CONTACT

Anne SACCO

☎ 01 40 50 29 19

✉ cstb-formations@cstb.fr